

APPEL À L'ACTION CONTRE LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DANS LA RÉGION AUTONOME OÛIGHOURE DU XINJIANG DANS LE SECTEUR DE L'HABILLEMENT ET DU TEXTILE

Version mise à jour : octobre 2020

Le gouvernement chinois commet des violations des droits humains à grande échelle dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang (XUAR), ciblant la population ouïghoure et d'autres populations à majorité turcique et musulmane sur la base de leur religion et de leur appartenance ethnique. Ces atteintes comprennent la détention arbitraire massive de pas moins de 1,8 million de personnes¹ et un programme visant à « nettoyer » les minorités ethniques de leurs pensées « extrémistes² » par la rééducation et le travail forcé. Cela implique à la fois le travail des détenus dans les camps d'internement et de multiples formes de travail forcé sur des lieux de travail dans toute la région et même dans d'autres parties de la Chine. Les experts des droits humains des Nations unies se sont inquiétés du fait que « ces "centres", en raison de leur caractère coercitif, constituent des centres de détention³ » et ont constaté une « augmentation des pratiques de détention arbitraire, des disparitions forcées, l'absence de contrôle judiciaire et de garanties procédurales, ainsi que des restrictions des [libertés fondamentales] dans un environnement de plus en plus sécuritaire, en particulier pour les minorités désignées, notamment les Ouïghours⁴ [...] ».

Ces politiques répressives - que des défenseur-e-s des droits humains ont considérées comme de probables « crimes contre l'humanité⁵ » - sont renforcées par un système de surveillance tentaculaire, basé sur la technologie⁶. Les experts de la lutte contre la discrimination des Nations unies ont qualifié ce système d'« alarmant », sur la base d'informations faisant état de pratiques « ciblant de manière disproportionnée les Ouïghours, qui prennent notamment la forme de fréquentes interpellations policières sans fondement et du balayage des téléphones portables aux postes de contrôle de police ; d'autres informations ont été reçues concernant la collecte obligatoire de nombreuses données biométriques auprès de groupe[s] importants d'habitants ouïghours dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang, comprenant notamment le prélèvement d'échantillons d'ADN et le balayage de l'iris⁷ ».

Malgré les obstacles aux enquêtes sur les droits humains érigés par le gouvernement chinois, les enquêteurs ont utilisé des témoignages de réfugié-e-s, des images satellites et des dossiers du gouvernement pour recueillir des informations sur les cas de travail forcé dans l'ensemble de la région du XUAR⁸ et dénoncer la politique du gouvernement, qui utilise le travail forcé comme moyen de contrôle social⁹. **Ces enquêtes montrent que l'ampleur de cette politique crée un risque important de travail forcé dans pratiquement n'importe quel lieu de travail, industriel ou agricole, dans le XUAR.**

Le gouvernement chinois envoie également des Ouïghour-e-s et des membres d'autres populations à majorité turcique et musulmane vers d'autres régions de Chine, où ils travaillent dans des usines dans des conditions laissant fortement craindre un recours au travail forcé¹⁰. En 2020, des informations ont révélé que le travail forcé de Ouïghour-e-s et de

¹ Luke Adams, Steve Andrews, Scott Flipse, Megan Fluker, and Amy Reger, *Staff Research Report: Global Supply Chains, Forced Labor, and the Xinjiang Uyghur Autonomous Region*, commission du Congrès sur la Chine, mars 2020, <https://www.cecc.gov/sites/chinacommission.house.gov/files/documents/CECC%20Staff%20Report%20March%202020%20-%20Global%20Supply%20Chains%20Forced%20Labor%20and%20the%20Xinjiang%20Uyghur%20Autonomous%20Region.pdf> ; Adrian Zenz, « "Wash Brains, Cleanse Hearts": Evidence from Chinese Government Documents about the Nature and Extent of Xinjiang's Extrajudicial Internment Campaign », *Journal of Political Risk*, 7 novembre 2019, <http://www.ipolrisk.com/wash-brains-cleanse-hearts/> ; Fergus Ryan, Danielle Cave, and Nathan Ruser, *Mapping Xinjiang's 'Re-Education' Camps*, Australian Strategic Policy Institute, 1^{er} novembre 2018, <https://www.aspi.org.au/report/mapping-xinjiangs-re-education-camps>; *World Report 2019: Events of 2018: China*, Human Rights Watch, 2019, <https://www.hrw.org/world-report/2019/country-chapters/china-and-tibet>.

² Terminologie du gouvernement chinois, voir, par exemple, Human Rights Watch, "Eradicating Ideological Viruses" *China's Campaign of Repression Against Xinjiang's Muslims*, 9 septembre 2018, <https://www.hrw.org/report/2018/09/09/eradicating-ideological-viruses/chinas-campaign-repression-against-xinjiangs>.

³ Déclaration des rapporteurs spéciaux et des groupes de travail des Nations unies, 12 novembre 2018, <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=24182>

⁴ Déclaration des rapporteurs spéciaux et des groupes de travail des Nations unies, 1^{er} novembre 2019, <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=24845>

⁵ Naomi Kikoler, directrice du Centre Simon-Skjoldt pour la prévention du génocide, Musée mémorial de l'Holocauste des États-Unis, remarques publiques, 5 mars 2020, <https://www.ushmm.org/genocide-prevention/blog/simon-skjodt-center-director-delivers-remarks-on-chinas-systematic-persecut>

⁶ Chris Buckley et Paul Mozur, « How China Uses High-Tech Surveillance to Subdue Minorities », *New York Times*, 22 mai 2019, <https://www.nytimes.com/2019/05/22/world/asia/china-surveillance-xinjiang.html>.

⁷ Orthographe « Ouïghours » tirée de la citation directe. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Observations finales concernant les rapports de la Chine (y compris Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) valant quatorzième à dix-septième rapports périodiques, 19 septembre 2018, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2fCHN%2fCO%2f14-17&lang=fr.

⁸ Des organismes de recherche, dont le Center for Strategic and International Studies, le Worker Rights Consortium et l'Australian Strategic Policy Institute, ainsi que des journalistes d'investigation du *Wall Street Journal*, d'Associated Press, du *New York Times*, du *Globe and Mail*, d'ABC Australia et d'autres médias ont documenté des cas spécifiques de travail forcé dans l'industrie de l'habillement et du textile à Aksu, Hotan, Korla, Yarkant, Artux, Huo Cheng, Kashgar et Yili, entre autres.

⁹ Chris Buckley et Austin Ramzy, « Inside China's Push to Turn Muslim Minorities Into an Army of Workers », *New York Times*, 17 février 2020, <https://www.nytimes.com/2019/12/30/world/asia/china-xinjiang-muslims-labor.html> ; Adrian Zenz, *Beyond the Camps: Beijing's Grand Scheme of Forced Labor, Poverty Alleviation and Social Control in Xinjiang*, Socarxiv, 14 juillet 2019, <https://osf.io/preprints/socarxiv/8tsk2/>.

¹⁰ Vicky Xiuzhong Xu, Danielle Cave, James Leibold, Kelsey Munro et Nathan Ruser, *Uyghurs for Sale: 'Reeducation', forced labour and surveillance beyond Xinjiang*, Australian Strategic Policy Institute, 1^{er} mars 2020, <https://www.aspi.org.au/report/uyghurs-sale>.

membres d'autres populations à majorité turcique et musulmane avait été étendu au-delà du XUAR, et qu'au moins 80 000 Ouïghour-e-s ou membres d'autres populations à majorité turcique et musulmane avaient été envoyés dans des usines qu'ils ne pouvaient pas quitter dans toute la Chine, qu'ils étaient sous surveillance constante et qu'ils devaient suivre une « formation idéologique » destinée à les amener à renoncer à leur religion et leur culture¹¹. Des images vidéo récentes montrent que certains de ces transferts ont eu lieu au début de l'année 2020, alors qu'une grande partie de la Chine était confinée en raison de la propagation de l'épidémie de COVID-19. Cela signifie que ces travailleurs et travailleuses ont été contraints de travailler et ont été exposés au virus alors qu'une grande partie de la population du pays se réfugiait chez elle¹².

Il existe un risque grave que les multinationales de tous les secteurs profitent des violations des droits humains, y compris du travail forcé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du XUAR. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de l'habillement et de la confection, sur lequel porte la majorité des enquêtes sur le travail forcé dans la région. Plus de 80 % du coton chinois est cultivé dans le XUAR, soit près de 20 % de la production mondiale¹³. Le secteur de la filature y est également important, ainsi que la production de textiles et de vêtements¹⁴. Le tissu fabriqué à partir de coton ou de fil provenant du XUAR est utilisé par les usines de vêtements en Chine et dans le monde entier. Presque toutes les grandes marques et tous les distributeurs d'habillement qui vendent des produits en coton sont potentiellement impliqués.

Dans le même temps, **il est devenu impossible de travailler dans le XUAR dans le respect des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains. Il n'existe aucun moyen efficace pour les entreprises de vérifier qu'un lieu de travail dans le XUAR n'impose pas de travail forcé ou d'empêcher le recours au travail forcé dans ces lieux de travail, comme l'impose le devoir de vigilance en matière de droits humains¹⁵**. Les entretiens avec les travailleurs, essentiels à la méthodologie de toute enquête sur le travail ou les droits humains, ne permettent pas de générer d'informations fiables dans ces circonstances. Les travailleurs ne peuvent pas évoquer ouvertement avec des auditeurs d'usine le travail forcé ou d'autres questions relatives aux droits humains sans s'exposer eux-mêmes ainsi que leur famille à des risques de violentes représailles¹⁶. Les libertés fondamentales et les défenseur-e-s des droits humains font l'objet d'une restriction et d'une répression extrêmes et l'espace civique a été fermé. **Compte tenu de l'ampleur des atteintes, les donneurs d'ordre internationaux doivent donc partir du principe que tous les produits fabriqués en partie ou en totalité dans le XUAR risquent fortement de l'avoir été par un recours à du travail forcé.**

Compte tenu de l'horreur qui se déroule dans le XUAR, qui est aggravée par les préoccupations quant à la santé des travailleurs, dont les conditions de travail ne respectent pas les normes instaurées pendant la pandémie mondiale de COVID-19, **la seule façon pour les multinationales de s'assurer qu'elles ne contribuent pas involontairement à la répression menée par le gouvernement est donc de sortir complètement leurs chaînes d'approvisionnement du XUAR. De plus, elles doivent empêcher le recours au travail forcé dans les usines qui emploient des travailleurs et travailleuses envoyés de force par le XUAR, y compris en mettant fin à leurs relations commerciales avec ces usines (voir [3C] dans l'engagement de la marque ci-dessous)**. Les entreprises doivent prendre ces mesures afin de respecter les lois en vigueur aux États-Unis, en Europe et dans d'autres États interdisant l'importation de biens fabriqués au moyen de travail forcé et imposant un devoir de vigilance en matière de droits humains, et afin de se conformer à leurs obligations en matière de respect des droits humains définies par les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le Guide OCDE sur le devoir de diligence applicable aux chaînes d'approvisionnement responsables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Tant les principes directeurs de l'ONU (Principe 19) que ceux du Guide de l'OCDE (3.2.5) indiquent que les entreprises doivent mettre fin aux relations commerciales ou se désengager de celles-ci lorsqu'il n'est pas possible de prévenir ou d'atténuer le préjudice par d'autres moyens¹⁷.

11 Ibid. Anna Fifield, « China's Uighur crackdown expands to forced work in factories », *Washington Post*, 29 février 2020.

https://www.washingtonpost.com/world/asia-pacific/china-compels-uighurs-to-work-in-shoe-factory-that-supplies-nike/2020/02/28/ebdd5f4-57b2-11ea-8efd-0f904bdd8057_story.html

12 Radio Free Asia, « Tiktok Videos Show Hundreds of Uyghurs Transferred to Chinese Factories », 26 mars 2020,

https://www.rfa.org/english/video?v=1_vjoodoqr

13 « The Australian Broadcasting Corporation's Exposé on Forced Labor in Xinjiang », *Jernigan Global*, 1028, n° 2367, 22 juillet 2019, [https://www.gujcot.com/upload_files/news/Jernigan%20Global%2022-July-2019.pdf](https://www.gujcot.com/upload_files/news/Jernigan%20Global%202022-July-2019.pdf)

14 Service agricole pour l'étranger du ministère de l'agriculture des États-Unis, *Global Agricultural Information Network Report, Imports Expected to Recover Modestly in MY18/19 in Response to Growing Consumption*, 2 avril, 2018,

https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Cotton%20and%20Products%20Annual_Beijing_China%20-%20Peoples%20Republic%20of_4-6-2018

15 Nury Turkel, Président du conseil d'administration, Uyghur Human Rights Project, témoignage présenté à l'audience de la commission du Congrès des États-Unis sur la Chine, « Forced Labor, Mass Internment, and Social Control in Xinjiang », 17 octobre 2019, <https://www.cecc.gov/events/hearings/forced-labor-mass-internment-and-social-control-in-xinjiang>.

16 Uyghur Human Rights Project, *The Mass Internment of Uyghurs: "We want to be respected as humans. Is it too much to ask?"*, 23 août 2018, https://docs.uhrp.org/pdf/MassDetention_of_Uyghurs.pdf; "Eradicating Ideological Viruses"

China's Campaign of Repression Against Xinjiang's Muslims, 9 septembre 2018, <https://www.hrw.org/report/2018/09/09/eradicating-ideological-viruses/chinas-campaign-repression-againstxinjiangs>.

17 Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, disponibles ici :

https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf et *Guide OCDE sur le devoir de diligence applicable aux chaînes*

d'approvisionnement responsables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure, disponible ici : <https://www.oecd.org/fr/publications/guide-ocde-sur-le->

Ce n'est qu'en prenant les mesures énumérées dans le document ci-après, intitulé « Engagement de l'entreprise à quitter le XUAR et à prévenir le recours au travail forcé des Ouïghour-e-s et des autres populations à majorité turcique et musulmane », que les entreprises pourront agir de manière responsable et veiller à ce que leurs chaînes d'approvisionnement ne soient pas liées au travail forcé des Ouïghour-e-s et des autres populations à majorité turcique et musulmane.

Nous, coalition de la société civile et de syndicats, appelons les marques et les distributeurs du secteur de l'habillement et du textile à accepter de prendre les mesures prévues dans l'Engagement et à entériner ces obligations en signant l'Engagement.

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE À QUITTER LE XUAR ET À EMPÊCHER LE RECOURS AU TRAVAIL FORCÉ DES OUIÛGHOUR-E-S ET DES AUTRES POPULATIONS À MAJORITÉ TURCIQUE ET MUSULMANE

Afin de garantir que [Signataire] ne contribue pas, dans sa chaîne d'approvisionnement, au travail forcé des Ouïghour-e-s et des autres populations à majorité turcique et musulmane, ni n'en tire profit, [Signataire] s'engage à entreprendre les actions énumérées ci-dessous *dans un délai maximum de 365 jours à compter de la signature du présent engagement*. La « Coalition to End Forced Labour in the Uyghur Region » (Coalition pour mettre un terme au travail forcé dans la région ouïghoure – « Coalition XUAR ») dressera une liste publique des entreprises qui s'engagent à répondre à cet appel à l'action.

- 1. Travailler avec les représentants de la Coalition XUAR en vue de : 1) établir un calendrier pour la mise en œuvre des actions énumérées ci-dessous ; 2) fournir des rapports réguliers sur les progrès et l'achèvement de chaque action engagée ; et 3) convenir de mesures correctives appropriées approuvées par la Coalition XUAR, y compris l'indemnisation des travailleurs et travailleuses touchés. Par ce calendrier, [Signataire] doit avoir pour objectif de se conformer aux actions définies ci-dessous le plus rapidement possible, et au plus tard dans les 365 jours suivant la signature du présent engagement.**
- 2. Identifier et répertorier par tous les moyens crédibles possibles - y compris en se référant aux rapports des organisations de défense des droits humains et des droits du travail approuvées par la Coalition XUAR - les relations commerciales avec :**
 - A. Les fournisseurs et sous-traitants dont les installations de production sont situées dans le XUAR et qui fabriquent des vêtements et d'autres produits à base de coton.
 - B. Les fournisseurs et sous-traitants basés en dehors du XUAR disposant de filiales ou menant des opérations dans le XUAR et ayant accepté des subventions du gouvernement chinois et/ou employé des travailleurs et travailleuses envoyés par le gouvernement. Ces relations commerciales doivent être identifiées et répertoriées, que les biens que le fournisseur produit pour [Signataire] soient ou non fabriqués dans le XUAR. [Signataire] doit mener les procédures de diligence requise appropriées dans les sites de production situés en dehors de la région du XUAR auprès desquelles il s'approvisionne pour ses propres produits. Concernant les sites de production de fournisseurs auprès desquels la marque ne s'approvisionne pas, [Signataire] devra se référer à des éléments probants de tierces parties, notamment aux informations d'autres marques et d'enquêteurs indépendants.
 - C. Les fournisseurs et sous-traitants qui ont employé sur un site de production extérieur au XUAR des travailleurs et travailleuses du XUAR qui ont été envoyés par le gouvernement. Les fournisseurs ayant plusieurs usines ou sites de production doivent être identifiés et répertoriés, que l'usine ou le site de production fournissant des biens à [Signataire] emploie ou non des travailleurs du XUAR envoyés par le gouvernement.
 - D. Tout fournisseur en Chine et dans le monde s'approvisionnant en intrants issus du XUAR pour les produits de [Signataire], tels que le tissu, le fil ou le coton.
- 3. Lorsqu'une relation commerciale correspond à celles décrites dans les points A à D ci-dessus, [Signataire] doit considérer que sa chaîne d'approvisionnement est liée au travail forcé de Ouïghour-e-s et d'autres groupes à majorité turcique et musulmane. En conséquence, [Signataire] s'engage à prendre les mesures suivantes pour prévenir le recours au travail forcé au XUAR :**

- A. Se désengager des relations commerciales avec toute installation de production située dans le XUAR utilisée pour fabriquer des vêtements et d'autres produits à base de coton.
- B. Se désengager des relations commerciales avec tout fournisseur basé en dehors du XUAR disposant de filiales ou menant des opérations dans le XUAR et ayant accepté des subventions du gouvernement chinois ou employé des travailleurs et travailleuses envoyés par le gouvernement, que les produits que le fournisseur fabrique pour [Signataire] soient ou non produits dans le XUAR.
- C. Se désengager des relations commerciales avec un fournisseur lorsque des éléments crédibles tendent à prouver que celui-ci a employé, sur un site de production en dehors du XUAR, des travailleurs et travailleuses du XUAR envoyés par le gouvernement, que l'usine/le site de production fournissant [Signataire] emploie ou non des travailleurs et travailleuses du XUAR envoyés par le gouvernement. *[Signataire] peut s'abstenir de rompre la relation si un fournisseur met fin à cet emploi et si des réparations sont accordées comme convenu avec la Coalition XUAR (voir n° 1).* [Signataire] demandera à tous ses fournisseurs de ne pas employer la main-d'œuvre fournie par le gouvernement et envoyée par le XUAR pour la fabrication des produits de [Signataire] et effectuera un contrôle des établissements exploités pour la fabrication de ses produits, au moyen de méthodes élaborées en consultation avec les organisations de défense des droits humains et du travail approuvées par la Coalition XUAR.
- D. Demander à tous les fournisseurs en Chine *et* dans le monde de mettre fin, au plus tard dans les 365 jours suivant la signature du présent Engagement par [Signataire], à l'approvisionnement de tous les produits finis ou intrants provenant du XUAR pour les produits de [Signataire]. [Signataire] demandera également à tous ses fournisseurs à l'échelle mondiale de mettre fin à leurs relations commerciales avec toute entreprise qui serait interdite au titre des points 2.A à 2.D pour la production, la fabrication ou l'extraction d'intrants pour les produits de [Signataire]. [Signataire] aidera les fournisseurs à identifier des sources alternatives de produits finis ou d'intrants, le cas échéant, afin que les fournisseurs puissent se conformer au délai de 365 jours au maximum.
- E. Se désengager des relations commerciales avec tous les fournisseurs en Chine et dans le monde qui n'acceptent pas de prendre les mesures décrites au point 3.D ou qui ne fournissent pas la preuve qu'ils l'ont fait. Lorsque la rupture d'une relation commerciale est nécessaire, [Signataire] respectera des politiques de rupture responsable de la relation.
- F. À titre de bonne pratique, encourager tous les fournisseurs à cesser de s'approvisionner dans la région du XUAR et à mettre fin à toute relation commerciale avec toute entreprise interdite au titre des points 2.A à 2.D pour *toute* la production, et non pas seulement pour les produits de [Signataire].

***** Ces engagements resteront en vigueur jusqu'à ce que les organisations de défense des droits humains et des droits du travail approuvées par les représentants de la Coalition XUAR indiquent que la situation des droits humains dans la région du XUAR s'est améliorée, que le travail forcé a cessé et que des mesures préventives ont été mises en œuvre.**

Signature :

Date :